

A Montreuil, le 18 décembre 2024.
Syndicats de la production,
Et de la transformation du papier

Compte-rendu de la réunion Paritaire Du 18 décembre 2024.

Une réunion paritaire s'est tenue le 18 décembre 2024 sous le régime de la **CMP** (Commission Mixte Paritaire) avec la présence d'une personne de la **DGT** (Direction Générale du Travail) qui aura la charge de suivre nos travaux. Cette demande émanant de la FILPAC-CGT et de la CFDT dans la mesure où il y avait beaucoup de difficultés à négocier au sein de la branche. Plusieurs sujets à l'ordre du jour, les minimas sociaux, le FIPU (fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle), la mise à jour de la **CCN** (Convention Collective Nationale).

La **FILPAC-CGT** a donc maintenu sa revendication de 5% d'augmentation générale sur les salaires mais aussi sur les primes. Pas seulement, elle a réaffirmé sa volonté de revenir sur un point 100 afin d'éviter le tassement de la grille dans les années futures.

Après avoir entendu l'ensemble des organisations syndicales, l'**UNIDIS** a fait une proposition à 1,5%. Inadmissible au regard des niveaux de salaire de la grille et de l'augmentation du SMIC de 2%.

NAO de branche 2024						
Niveau	Echelon	Coefficient	Salaire de base	Pourcentage	Montant en €	Nouveau salaire de base
Niveau 1	Echelon 1	125	1 789,55 €	1,50%	26,84 €	1 816,39 €
Niveau 1	Echelon 2	130	1 796,17 €	1,50%	26,94 €	1 823,12 €
Niveau 1	Echelon 3	135	1 802,63 €	1,50%	27,04 €	1 829,67 €
Niveau 2	Echelon 1	140	1 818,27 €	1,50%	27,27 €	1 845,54 €
Niveau 2	Echelon 2	150	1 838,30 €	1,50%	27,57 €	1 865,87 €
Niveau 2	Echelon 3	160	1 867,59 €	1,50%	28,01 €	1 895,61 €
Niveau 3	Echelon 1	170	1 897,88 €	1,50%	28,47 €	1 926,35 €
Niveau 3	Echelon 2	185	1 932,78 €	1,50%	28,99 €	1 961,77 €
Niveau 3	Echelon 3	195	1 968,67 €	1,50%	29,53 €	1 998,20 €
Niveau 4	Echelon 1	215	2 113,26 €	1,50%	31,70 €	2 144,96 €
Niveau 4	Echelon 2	235	2 270,32 €	1,50%	34,05 €	2 304,37 €
Niveau 4	Echelon 3	260	2 442,23 €	1,50%	36,63 €	2 478,86 €
Niveau 5	Echelon 1	285	2 640,67 €	1,50%	39,61 €	2 680,28 €
Niveau 5	Echelon 2	315	2 888,52 €	1,50%	43,33 €	2 931,84 €
Niveau 5	Echelon 3	350	3 172,37 €	1,50%	47,59 €	3 219,96 €
A			2 850,00 €	1,50%	42,75 €	2 892,75 €
B			3 286,03 €	1,50%	49,29 €	3 335,32 €
C			4 303,41 €	1,50%	64,55 €	4 367,96 €

Une prochaine réunion se tiendra le 23 janvier 2025 sur ce sujet, mais à ce jour, les propositions de l'**UNIDIS** sont à des années lumières des attentes des salarié.es de la profession.

Autre sujet abordé, l'article 36 sur la cotisation des assimilés cadres au régime de prévoyance des cadres. Depuis plus d'un an ce sujet est soulevé. Pour autant, il n'y a pas eu de réaction côté patronal.

Toutefois, il pourrait y avoir une porte de sortie. Mais attendons de voir comment se positionnera l'**UNIDIS**.

En fin de séance, même si le FIPU et la mise à jour de la CCN n'a pu être traité, le calendrier 2025 a tout de même pu être arrêté. Les dates suivantes ont été retenues :

- ☞ 15 janvier 2025 : Groupe Technique Paritaire.
- ☞ 23 janvier 2025 : CPPNI.
- ☞ 11 février 2025 : Groupe Technique Paritaire.
- ☞ 20 mars 2025 : CPPNI.
- ☞ 29 avril 2025 : CPPNI.
- ☞ 28 mai 2025 : CPPNI.
- ☞ 9 juillet 2025 : CPPNI.
- ☞ 24 septembre 2025 : CPPNI.
- ☞ 20 novembre 2025 : CPPNI.
- ☞ 18 décembre 2025 : CPPNI.

L'après-midi, une réunion portait sur la santé et la sécurité. La **FILPAC-CGT** a rappelé son engagement sur ce sujet déterminant pour préserver la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Cette commission n'avait jamais été tenue depuis l'accord de 2010. C'est une première étape même si les chiffres ont encore besoin d'être consolidés.

La **FILPAC-CGT** vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année.

Le collectif papier.

